



La Loire, à Saint-Thibault

ANNÉE 2006

BULLETIN MUNICIPAL N° 12

Le mot du Maire

Voilà bientôt 20 ans, en avril 1986, qu'était inaugurée la Mairie Nouvelle, à l'emplacement d'une très ancienne ferme que certains esprits chagrins voulaient conserver.

Cet édifice communal, audacieux pour l'époque, faisait suite à la construction de la salle polyvalente en 1979, bâtiment désormais essentiel, indispensable à la vie de toute collectivité.

En 1995, les employés communaux prenaient possession d'un vaste garage, constamment amélioré, quant à son équipement et à son outillage.

Enfin, en octobre 2002, une quatrième classe sortait de terre.

Pourtant, dès 2001, le Conseil Municipal réfléchissait à la construction d'un ensemble restaurant - garderie scolaire, destiné à regrouper les deux services et à placer les enfants dans des locaux rigoureusement aux normes - actuelles.

Quand vous saurez que cet important projet communal de 427 m² évalué à 630 000 € H.T. (4 132 530 F) n'émergera du sol qu'en février 2006, vous aurez un faible aperçu des complications administratives qu'il a fallu subir et résorber, ne serait-ce qu'au niveau des subventions : État et Conseil Général (environ 30 %) sans lesquelles cet investissement ne serait pas envisageable !

Le bulletin municipal ne suffirait pas à vous en décrire le parcours chaotique et les obstacles de dernière minute.

C'est donc avec une certaine fébrilité que nous espérons le premier "coup de pioche" et plus encore la mise en service de l'édifice en janvier 2007.

Jamais à cours de menaces et de sanctions, la DDASS nous a conduits, toujours au nom de la mise aux normes, à repenser fondamentalement la station d'épuration construite en 1974. Même subventionnée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, cette opération très complexe et très lourde, ne verra son aboutissement, pour le mieux, qu'en 2007, avec un tout nouveau traitement de boues.

Parce que nous sommes encore quelques-uns à nous souvenir du Saint-Père des années tourmentées 1940/1945, le Conseil Municipal m'a apporté son soutien pour l'acquisition d'un terrain au Vieux Bourg (planté en sapins) acquis dans des conditions discutables par mon prédécesseur, emplacement originel de l'église, du presbytère, incendiés, rasés par le bombardement allié visant le pont routier le 6 juillet 1944 et où subsistent de nombreuses sépultures. C'est un juste retour dans le patrimoine communal.

Nous avons modifié la présentation et le format de ce bulletin municipal. Nous en attendons vos réflexions et... vos suggestions.

Jean BIDAULT

LES VŒUX DU CONSEIL

*Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2006.*



Le montant des recettes s'élève à 718 766,30 € et l'excédent de fonctionnement permet d'affecter 150 000 € au budget d'investissement. Ce budget a permis de mettre en œuvre :

- les préalables à la construction du futur bâtiment "Restaurant scolaire - Halte-Garderie" (79 100 € de frais)
- les travaux au Jardin du Vieux Bourg, divers aménagements rues d'Anjou, des Écoles, du Gâtinais, l'éclairage public (montant total : 101 725 €)
- divers achats : livres de bibliothèque, aspirateur, appareil photo (4 270 €)
- l'acquisition de matériels de bureau : photocopieur, PC portable, ADSL, ... (9 185 €)
- l'achat de matériel pour l'atelier technique (8 700 €), l'aménagement de la Rue de Paris (4 500 €)

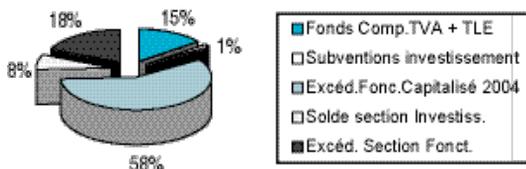
- l'achat du terrain Gangloff au Vieux Bourg (10 000 €) ...

Dans le domaine des subventions, 105 317,65 € ont été accordées en 2005, à savoir :

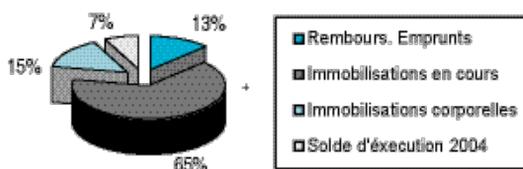
- 18 903,00 € au S.D.I.S. (Incendie et Secours)
- 5 000,00 € au C. C. A. S. (Action Sociale Communale)
- 33 932,65 € aux différentes associations locales et communales.
- 4 000,00 € à l'École (Classe de découverte).

Enfin, les taux d'imposition des 4 taxes locales, fixés par la commune, sont restés inchangés.

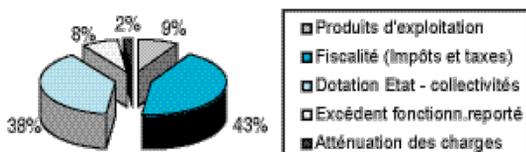
Recettes investissement



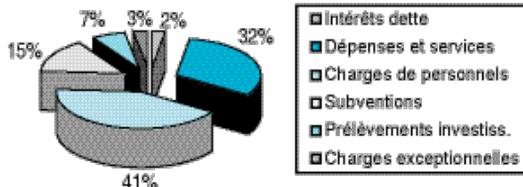
Dépenses investissement



Recettes fonctionnement

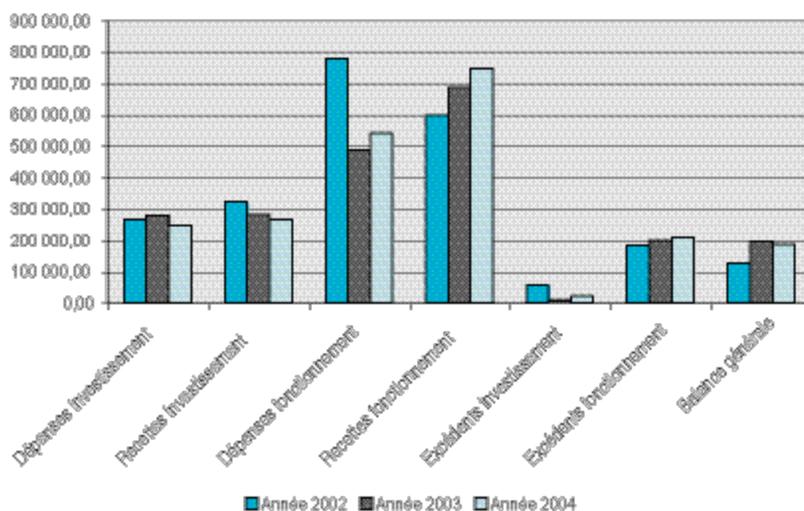


Dépenses fonctionnement





BUDGETS	2002	2003	2004
Dépenses investissement	266 164,07	278 749,89	248 020,31
Recettes investissement	322 148,52	281 077,25	267 470,73
Dépenses fonctionnement	779 351,44	486 758,00	541 398,58
Recettes fonctionnement	597 242,36	686 322,13	748 648,98
Excédent investissement	55 984,45	2 327,36	19 450,42
Excédent fonctionnement	182 109,08	199 564,13	207 250,40
Balance générale	126 224,63	197 236,77	187 799,98



État-Civil



Suite à une décision de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés qui a considéré que « le respect du principe de finalité des traitements interdit que des données soient enregistrées dans un fichier d'état-civil, soient utilisées à des fins étrangères à celles qui ont justifié leur collecte et leur traitement », nous sommes au regret de vous annoncer la disparition de la parution de l'État-Civil de notre bulletin municipal.

De ce fait, les naissances, mariages et décès survenus dans notre Commune ne peuvent donner lieu à une publication dans notre bulletin municipal, sauf accord écrit des familles concernées, sous peine de s'exposer aux sanctions pénales prévues (article R 645-3 du code pénal).

LE ZONAGE – L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



(A l'intention des populations d'habitations non raccordables au réseau communal)

Il est nécessaire de penser, d'entrée de jeu, que l'assainissement non collectif et les contraintes d'accompagnement qui toucheront, à Saint-Père, 34 propriétaires d'habitations non raccordables au réseau communal collectif, sont le résultat d'une loi – la loi sur l'eau – instituée en 1992, obligeant les communes à créer à côté de leur assainissement collectif, s'il existe, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S P A N C) au plus tard le 31 décembre 2005.

Vous le constatez, nous ne nous sommes pas engouffrés, à Saint-Père, à l'exemple de très nombreuses communes, dans cette nouvelle obligation au prétexte, d'une part, que je répugne, à l'exemple du Président POMPIDOU qui disait "Arrêtons d'emm... les Français", d'en rajouter à une minorité d'administrés qui ne demande rien à personne, et pour des raisons propres à la commune, d'autre part.

- Il n'y a que 34 habitations non raccordables au "tout à l'égout" ;

- les terrains à Saint-Père sont filtrants à très filtrants et au prix d'un entretien modeste (vidanges), les obstructions totales sont peu fréquentes ;

- en cas de difficultés, les propriétaires en font leur affaire, discrètement, alors qu'une obstruction du réseau communal met tout un quartier en émoi ;

- que beaucoup de ces habitations étaient, à l'origine, des fermes avec bétail, purin, fumier, alors qu'elles n'abritent plus qu'un couple ;

- les abords de ces habitations ont de larges possibilités d'épandage ;

- enfin, le réseau d'eau potable dessert 32 sur 34 de ces habitations excluant toute consommation à partir de puits douteux.

Quoiqu'il en soit, le zonage d'assainissement impose une procédure assez complexe débutant par une analyse de l'existant (population, activités, milieu récepteur, eaux pluviales, habitat, ...) conduisant à l'élaboration d'un projet de zonage soumis à enquête publique puis à son approbation.

Ainsi, nous nous acheminons vers un budget du SPANC dont les recettes proviendront d'une redevance – encore très vague – en contrepartie équilibrée par un service rendu : conformité de l'installation, vérification de son état et de son entretien.

Un premier diagnostic réalisé montre un bon état général des installations individuelles. Il me permet de vous rassurer, car la situation à venir ne sera pas, vraisemblablement, différente de celle que vous connaissez actuellement. Je pense toutefois que le futur budget du SPANC n'a pas vocation à financer l'installation ou la réhabilitation des dispositifs d'assainissements autonomes.

Nous serons attentifs à vous rendre cette nouvelle disposition législative la plus légère possible, et j'accompagne ce bulletin municipal d'un dépliant édité par l'Agence de l'Eau qui me paraît dans sa présentation et sa simplicité fort intéressant.

Peu spectaculaire a été, conformément à la Loi, l'établissement d'un zonage d'assainissement qui concerne seulement 34 propriétaires d'habitations non raccordables au réseau communal. Pour résumer, sachez seulement que les communes deviennent responsables des installations septiques de ces immeubles, avec leur lot de contraintes assorties d'une redevance que nous nous évertuons à rendre la plus légère possible.

Jean BIDAULT





Les trois grandes crues du 20^{ème} siècle : 20 octobre 1846, 2 juin 1856 et 25 septembre 1866, mettent en évidence la fragilité générale des levées lorsque le fleuve en folie, flirte, comme à Saint-Père, avec la chaussée des routes de Saint-Benoît-sur-Loire et d'Ouzouer-sur-Loire roulant un flot dépassant les 6000 m³/seconde alors que la digue ne peut en contenir que 5300 à 5500 m³.

Plus de 150 brèches sur 550 Km de levées s'ouvrent alors, inondant les vals ainsi qu'en attestent de nombreux lieux-dits. (La barche).

A Saint-Père, la crue du 20 octobre 1846 ouvre une brèche au hameau de Saint-Thibault, elle n'emporte que partiellement la levée, mais la vague, par sur verse, en déferlant dans le val, crée quatre excavations en ligne, dont la principale, qui subsiste partiellement encore, s'étendait sur près de deux hectares.

Par contre, cette brèche, par le brusque abaissement du niveau du fleuve qu'elle provoque, contribue à épargner le pont qui ne résistera toutefois pas à la crue de 1856.

A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, des banquettes d'un mètre environ de hauteur sont aménagées côté fleuve, elles existent toujours, mais surtout des déversoirs – pour le val Saint-Père – Saint-Benoît – sont conçus pour abaisser le niveau du fleuve dès 5500 m³/seconde en provoquant une inondation contrôlée du Val avec des hauteurs d'eau et des vitesses (1 m/seconde) très inférieures à celles issues d'une brèche.

Depuis que je suis maire, je n'ai pas eu de cesse qu'il soit remédié à la fragilité de cette portion de levée très vulnérable parce que très exposée à de violents courants en période de grandes crues mais également très sensible aux infiltrations courant sous la base de la levée et réapparaissant côté val, pour des crues très modestes.

Le programme de renforcement des levées établi par le Plan Interrégional Loire Grandeur Nature (PILGN) s'est traduit à Saint- Thibault, en octobre dernier, par l'implantation d'un rideau de palplanches

de 13 m (jusqu'au calcaire ?) arasées au couronnement de la banquette, et sur une longueur de 180 m.

Positionnées puis enfoncées par vibrations, ces palplanches ont été définitivement mises en place par battage. Coût de cette protection : 400 000 € TTC.

Mais n'oublions jamais que la Loire est maîtresse en son lit et qu'elle cherche toujours à retrouver sa liberté au-delà des levées ...



Les palplanches disparaissent peu à peu... pour mieux consolider la levée.

Jean BIDAULT



Club de l'Amitié

Fort de ses 138 adhérents, le Club de l'Amitié continue son chemin, ponctué par les manifestations qui, au fil des ans, sont devenues traditionnelles.

Le 9 janvier, 61 membres du Club assistent à la représentation théâtrale de "L'Explosion du Vésuve" donnée par l'Amicale.

L'Assemblée Générale du 16 janvier voit entrer au Conseil d'Administration M. Claude BIDAULT, cependant que Mme Liliane THIBAUT reste Présidente et que le poste de Trésorier passe aux mains de Mme Chantal VILLEDANNE.

Le 20 février a lieu l'après-midi "Crêpes" au cours duquel une bonne centaine de membres partagent de réels moments de gaieté avec les animations créées pour la circonstance : des sujets empruntés à la vie courante, des imitations (Bourvil, les Frères Jacques, les "Vamps", Sur le Banc, ...), des monologues et des danses mettant en scène des hommes travestis : le rire assuré !

Le 19 mars, 42 membres assistent à un spectacle de danses slaves produit par RUSSIAN CABARET, salle du ZENITH d'ORLÉANS.

Le repas de printemps (22 mai) s'est déroulé dans une ambiance excellente entretenue par Mlle Madeline ALANIC qui, malgré son jeune âge, a su, par sa compétence à l'accordéon et son à-propos, obtenir la participation de la salle entière.

Le repas du 15 août, groupant 125 convives, avait lieu par un temps plutôt frais sous les ombrages de l'espace vert du Vieux Bourg.

Un circuit en NORVEGE organisé par l'UDCARL, a enchanté 12 participants, revenus les yeux émerveillés des beautés de la nature nordique : glaciers majestueux, fjords profonds, falaises abruptes, sans compter les visites : OSLO, le lac MJOSA, LILLEHAMMER, la ville olympique, BERGEN, et ses maisons de bois, et le train touristique de montagne FLAM-MYRDAL.

Les séances de loto du 3 avril et du 9 juillet en soirée ont connu le succès ; celle du 9 octobre a été moins bien suivie.

Les concours de belote (27 janvier, 20 octobre) comme les pique-niques (le 15 juin sur l'aire de loisirs de l'AQUIAULNE, le 19 juillet à la pisciculture OLLIVIER, à SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD) ont été très suivis.



Claude W., Claude V., Henri et Denis : les "Frères Jacques"

Le repas de Noël du dimanche 18 décembre, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Jour après jour, à pas feutrés, l'Année 2005 ainsi s'en est allée, tout à la fois rapide et discrète, calme et douce comme une journée d'automne.

Martial PICARD



Les membres de l'Association "De Fil en Aiguille" se réunissent tous les mardis au local du Club de l'Amitié, rue des Écoles, de 13 h 30 à 16 h 30.

Et c'est dans une ambiance sympathique et chaleureuse qu'elles apprennent à réaliser divers travaux de couture : coupe, habillements, décoration, retouches, ... profitant en cela des conseils éclairés de leur dévouée présidente, Mme Bernadette HUET.

Au fil des années, le groupe s'est "étouffé" et compte désormais une dizaine d'adhérentes assidues, maniant aussi bien les ciseaux que l'aiguille, ne rechignant devant aucune audace, tant en matière de coupe que de couture.

Et c'est éprouvées parfois, mais ravies souvent, qu'elles confectionnent ou retouchent un vêtement, de leurs mains de plus en plus expertes, surprises quelquefois de la qualité de leurs réalisations.

Alors, si comme elles, vous avez des fourmis dans les doigts, si vous vous sentez des envies de "cousette", n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe les mardis après - midi en toute convivialité.

Pour tous renseignements, contacter :
M^{me} Bernadette HUET – 02 38 94 56 15



Des cousettes de plus en plus expertes.

Club Joie, Forme & Santé



Depuis 20 ans, eh oui, déjà ! L'une des principales finalités de notre association demeure l'amélioration de la condition physique.

Renforcement musculaire, équilibre, coordination, étirement ... tout ceci vous est proposé lors des trois séances hebdomadaires animées par Edwige, animatrice diplômée E. P. M. M. (Entraînement Physique dans le Monde Moderne).

Ces cours s'inscrivent dans une démarche qui respecte le rythme de chacun et où bonne humeur, convivialité et amitié sont toujours au rendez-vous. Cela permet une progressivité qui facilite l'accès pour tous, homme ou femme, jeune ou moins jeune.

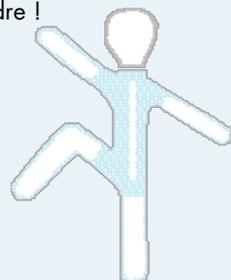
Plus de 60 adhérents sont déjà inscrits. N'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Les cours se déroulent à la Salle Polyvalente :

- Mardi, de 10 h à 11 h
- Jeudi, de 10 h à 11 h (gymnastique douce)
- Vendredi, de 18 h à 19 h

Inscription possible tout au long de l'année.

Renseignements auprès de M^{me} MONNIER – 02 38 36 36 19



L' A. M. S. ou Association Multi-Sports de Saint-Père-sur-Loire n'a jamais si bien porté son nom tellement les activités de cette année encore ont été diverses et variées, comme vous allez pouvoir le constater.

- **Du ski** pendant une semaine en février pour 36 de nos licenciés à l'Alpe du Grand Serre, où l'ambiance et la météo sont allées de pair ;



- **Des randonnées pédestres** pour bon nombre d'entre nous pendant toute l'année ;

Des rencontres amicales de basket (c'était une première et cela devrait encore continuer cette année puisque nos relations avec l'équipe de Dampierre sont au beau fixe !)

- **Une journée "Balnéades"** pour nos charmantes licenciées qui sont de plus en plus attirées par cette activité qui leur fait le plus grand bien ;

- **Une course d'orientation en nocturne :**

là aussi une première, mais certainement pas une dernière car les beignets aux fleurs d'acacias qui attendaient les participants à l'arrivée ont été fort appréciés ;

- **Du karting :** une expérience qui devrait cette année se poursuivre par l'utilisation d'un autre engin motorisé puisqu'une journée "quad" a été programmée en avril ;

- **Les sorties canoë, les sorties V. T. T.** qui ont été nombreuses, en plus des activités régulières de l'association, à savoir

- le footing du lundi soir ;
- le tennis de table du mardi soir, tous les quinze jours ;
- les sorties piscines qui deviennent de plus en plus nombreuses avec l'arrivée de l'aqua-gym pour un bon nombre de nos "charmantes adhérentes"

- **Les soirées "bowling"** également plus nombreuses grâce dorénavant à la proximité des pistes ; gageons que les progrès des pratiquants vont se faire sentir très prochainement.

Et en plus de tout cela, l'association s'est attachée à poursuivre son rôle de formation des jeunes, en proposant à 14 d'entre eux de passer et de réussir leur Attestation de Formation aux Premiers Secours. Cette action s'inscrit dans la continuité puisque, déjà l'année dernière, 5 adhérents de la même tranche d'âge avaient reçu cette formation et obtenu leur diplôme.

Grâce à la commune, les adhérents ont vu cette année un de leurs souhaits se réaliser : en effet, l'association est maintenant dotée d'un local digne de ce nom et la gestion de tout le matériel s'en trouve largement facilitée.

En parlant de matériel, l'association possède dorénavant une remorque à vélos toute rénovée ; MERCI à J. N. BOUVET et aux jeunes qui ont fait la peinture de celle-ci !

Ne doutons pas que l'année qui vient va être riche en activités, avec comme projet important au mois d'août, une sortie de 5 jours à BELLE-ILE en Mer pour aller tester nos mollets. Alors, si comme nous, vous avez le goût de l'effort, dans une ambiance chaleureuse, n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Vous pouvez contacter :

- M. BERRUE Didier : 02 38 36 58 03

- M. BEDU Rémi : 02 38 36 43 58 (ou à l'école)

- M. PERON Ludovic : 02 38 36 42 19

ou tout simplement le secrétariat de la Mairie qui fera suivre.

Avec l' A. M. S. le Sport, c'est cool !



" L'explosion du VÉSUVE " : un véritable "TSUNAMI" du rire et de la bonne humeur.

La saison écoulée.

La saison aurait pu être la meilleure de toute l'existence de l'Amicale, si le destin n'avait pas choisi de nous enlever notre collègue et ami Jacky CHAUMONT. Nous retiendrons de lui sa simplicité, sa modestie, et surtout son amour du théâtre qu'il servait avec talent.

Avec UMBERTO le capitaine, à la barre, FRÉDÉRIC le mousse, mama JOSEPHA et sa protection de tous les saints, le Vésuve n'a pu qu'exploser de rire. La croisière et ses touristes JACQUES, JOSETTE, CLEOPATRE, SYLVIE et DIDIER, a été un cru exceptionnel, digne des vignes du Sancerrois natal de Jeanne CHOTARD, la préférée d'UMBERTO.

Un véritable "tsunami" a secoué la tournée 2005 de l'Amicale de Saint-Père, conséquence inévitable de l'EXPLOSION du VÉSUVE.

Une pluie, une averse, un grain, que dis-je, une trombe, une tourmente, une tempête de satisfaction, de joie, de liesse, s'abattit sur les comédiens à chaque représentation.

Des vagues d'applaudissements, des déferlantes de rires envahirent les salles. Des vents de folies, des bourrasques de ravissements soufflèrent sur la scène. Une tornade de délire s'empara du public. Un ouragan de plaisir dévasta le cœur des spectateurs. Un typhon de bonheur régna deux heures, à chaque séance.

Bref, une véritable apocalypse heureuse du contentement avec la positive attitude d'un public ravi et enchanté une fois de plus par le talent et l'enthousiasme de toute la troupe de l'Amicale, public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et nous a même gratifiés d'une "standing ovation" au cours de la tournée. La saison a donc tenu toutes ses promesses avec un public record, rançon du travail accompli par les comédiens et toute l'équipe.

Quelle récompense ! Et quelle récompense pour Saint-Père !...

La tournée comprenait 20 représentations avec notamment un nouveau public, lui aussi conquis, CHATENROY.

Et à propos de tsunami, rappelez-vous : lors de la première séance de Saint-Père, et compte tenu des événements du moment (catastrophe en Asie), l'Amicale, à l'unanimité, a fait preuve de générosité en faisant don de la recette de la soirée à la Croix Rouge Française pour les victimes du tsunami, soit 600 € ...

Nos amis de la troupe de CHANAY SUR LATHAN (Indre et Loire) nous ont rendu la politesse de notre visite en venant nous applaudir à la séance d'OUZOUER-SURLOIRE.

Les sorties de l'année.

La traditionnelle sortie du début de saison nous a conduit au théâtre des Nouveautés à PARIS, pour voir une pièce de Jean BARBIER "Ma fille travaille à Paris" avec dîner sur la route du retour à Fontainebleau. En toute modestie, l'Amicale de Saint-Père sait faire mieux.

La sortie de fin de saison a été, quant à elle, reportée en octobre pour nous permettre de voir s'exprimer une autre troupe amateur avec laquelle nous sommes en relation à LES FINS dans le Doubs. Cette troupe interprètera à son tour "L'EXPLOSION DU VESUVE".





La saison 2006 à venir.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 9 septembre, a entériné les orientations de la prochaine saison. Pas de changements notoires dans le déroulement de la future tournée, si ce n'est un remaniement de l'effectif à la suite de plusieurs indisponibilités. Les impératifs de la vie personnelle, professionnelle, et les études, font que les amateurs que nous sommes ne peuvent pas toujours disposer du temps nécessaire pour la pratique d'activités sportives ou culturelles. L'Amicale a déjà recruté et injecté du sang neuf dans la troupe. D'ores et déjà, chacun a ses tâches respectives, s'active pour préparer cette future tournée avec une comédie en trois actes de Jean-Claude MARTINEAU "MAUVAISES PIOCHES". Le rire, véritable fil rouge de l'Amicale, sera bien sûr, l'inévitable invité de cette pièce.

Tous les comédiens et bénévoles sont motivés

par un calendrier déjà complet et travaillent sans relâche pour faire de cette saison une nouvelle réussite.

Nous vous convions, comme à l'habitude, à la Salle des Fêtes de SAINT-PÈRE, pour le week-end théâtral, les samedi 7 et dimanche 8 janvier. Pour finir la tournée sur ses planches, la désormais traditionnelle dernière se déroulera le samedi 01 avril 2006.

Le nouveau BUREAU

Président : LANGAGNE René

Vice-Président : MARCHAL Fabien

Secrétaire : DEQUEANT Marie-Louise

Trésorière : DELBECQ Danièle

Trésorière adjointe : FOUCHER Claudette

La Guinguette de Saint-Père-sur-Loire



Toujours sous la direction du Président M. Gilbert BAILLY, et des animateurs amateurs Josseline et Serge MAUPU, cours d'initiation et de perfectionnement à la danse, à la salle polyvalente de Saint-Père-sur-Loire, **les lundis et mercredis, de 20 H à 22 H.**

Le 13 janvier 2005 : réunion avec tous les membres du Bureau (préparation de l'Assemblée Générale : compte-rendu n° 20/05)

Le mercredi 26 janvier 2005 a eu lieu l'Assemblée Générale de notre cinquième anniversaire regroupant 49 adhérents en présence de 66 personnes. Le bilan de l'année écoulée a été développé, suivi de la Galette des Rois.

Le 26 février 2005 : Soirée crêpes et déguisements à la salle de Saint-Père-sur-Loire.

Le 31 mars 2005 : Réunion avec tous les membres du bureau : compte-rendu n° 21/05.

Le 06 avril 2005 : Inventaire de tout le matériel de l'association.

Le 07 avril 2005 : Visite au Journal de Gien.



Les 23 & 24 avril 2005 : Voyage sur deux jours à Etretat et Honfleur.

Les 13 et 19 mai 2005 : Coulée de la dalle en béton de la deuxième piste de danse au jardin public de Saint-Père-sur-Loire.

Le 02 juin 2005 : Réunion de tous les membres du Bureau : compte-rendu n° 22/05

Le 17 juin 2005 : Repas de fin d'année des cours avant les vacances d'été.

Guinguettes de l'été 2005 :

26 juin, 10 & 24 juillet, 07 août, animées par les orchestres de Musette 2000 et J.-F. Carcagno. Plus de 900 amoureux de danse musette sont venus évoluer sur les pistes en bord de Loire, au cours de ces quatre guinguettes.

Le 26 octobre 2005 :

Après-midi dansant pour 25 adhérents à Châteauneuf-sur-Loire, suivi d'un repas au restaurant.

Le 11 octobre 2005 : Réunion du Bureau pour la préparation de l'A. G. : compte-rendu n° 23/05.

Le 15 octobre 2005 :

Repas de remerciements des bénévoles des guinguettes 2005 à l'Hostellerie du Château, suivi d'un bowling général.

Le mercredi 19 octobre 2005 :

Assemblée générale suivie d'un pot de l'amitié.

Les 30 octobre et 27 novembre 2005 :

Sorties au "Diamant Rose" à Pithiviers.

Les 03 & 04 décembre 2005 :

Participation au Téléthon en collaboration avec d'autres associations à Saint-Père-sur-Loire.

Le 16 décembre 2005 :

Repas des Fêtes de fin d'année.



Guinguettes de l'été 2005

A retenir !

Dates des GINGUETTES 2006

25 juin	Orchestre MUSETTE 2000
9 juillet	Orchestre de J. F. CARCAGNO
23 juillet	Orchestre MUSETTE 2000
6 août	Orchestre MUSETTE 2000

Sans oublier les diverses soirées dansantes entre adhérents à l'extérieur, et entre amis !

L'assemblée générale du 27 Janvier 2005 entérinait, entre autres points portés à l'ordre du jour, le calendrier des manifestations proposées tout au long de l'année par le Comité des Fêtes, sous la conduite de Dominique Bailly, pour sa deuxième année de présidence.

Un programme chargé, autant varié que possible, permettant à chacun de vivre des instants de détente et de convivialité ; jugez plutôt :

- Loto de la Saint-Valentin le 13 février ;
- 16^{ème} Foire aux Crêpes les 28 & 29 mai
- Brandon de la Saint-Pierre, feu d'artifice en bordure de Loire ;
- Rallye des Moissons, le 3 juillet ;
- Vide-greniers, le 18 septembre ;
- Participation au Téléthon des 3 et 4 décembre ;
- Participation au Noël des enfants de l'école communale.



Flora, Lauréate de la "petite reine" fleurie.

A noter qu'une exposition de tableaux en micro-mosaïque, prévue soit au week-end de Pâques, soit à celui de Toussaint, n'a pu être mise sur pied, le Comité ayant été dans l'impossibilité d'entrer en contact avec l'artiste concepteur de cette technique artistique particulière et originale. Ce n'est peut-être que partie remise !

Toutes ces manifestations festives ont connu un réel succès ; que tous les membres bénévoles qui constituent le comité élargi soient remerciés pour leur dynamisme, leur dévouement et leur implication dans toutes les actions menées par le Comité au cours de cette année 2005.

Nos remerciements vont également à M. le Maire et à son équipe municipale, aux services administratifs de notre commune, aux employés communaux, pour leur écoute et leur aide ponctuelle, aux commerçants et artisans de notre commune pour leur soutien apporté à l'élaboration de nos programmes de la Foire aux Crêpes.



Le Rallye a "creusé" les participants !

Les membres du Comité des Fêtes souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et adressent leurs meilleurs vœux pour 2006.



1. A la découverte de nos classes

Cette année, nous avons une classe de moins que l'année dernière dans notre école de Saint-Père : nous avons quatre classes.

La maternelle :

Il y a 28 élèves (petits et moyens) et deux maîtresses, Sophie et Sandra. (Sandra vient travailler à St-Père le jeudi).

La classe de GS CE1 :

Il y a 25 élèves (grandes sections et cours élémentaire première année). Françoise et Annabelle sont les deux maîtresses. (Le lundi et le mardi, c'est Françoise, le jeudi et le vendredi, c'est Annabelle). Le samedi, c'est une fois sur deux.

La classe de CP CE2 :

Il y a 22 élèves et une institutrice qui se nomme Marie-Laure. Elle travaille à plein temps.

La classe des CM1 et CM2 :

Il y a 24 élèves. Les maîtres sont Richard et Rémi. Richard enseigne le lundi et le mardi ; Rémi le jeudi et le vendredi et le samedi, une fois sur deux.

(Rémi est toujours directeur de l'école, mais il s'occupe aussi de l'O. C. C. E. et des coopératives scolaires de tout le département, c'est pour ça qu'il n'est pas dans la classe le lundi et le mardi).

Comme les autres années, on travaille en coopération, et c'est souvent qu'on change de groupes. Cela permet de faire des ateliers, de travailler les contrats pour les plus grands, mais aussi d'apprendre à lire pour les CP ou d'aller à la piscine pour les CE2

Nos coordonnées :

École Publique de St-Père-sur-Loire

Rue des Écoles

45600 Saint-Père-sur-Loire

Téléphone : 02 38 36 35 96

Télécopie : 02 38 36 35 96

Messagerie :

ecolestpere@wanadoo.fr

2. Pour vous abonner à "La Pie" (notre journal) et recevoir régulièrement des informations de l'école.

Cette année, notre journal est vendu 1 euro l'exemplaire. Nous produisons un journal par période scolaire. Nous en éditerons cinq. Si vous achetez tous les numéros, cela vous coûtera cinq euros.

Si vous vous abonnez, vous recevrez tous les numéros mais nous ne vous demanderons que quatre euros. Il faudra nous donner votre adresse, si vous voulez, pour que nous puissions vous envoyer ou vous donner les prochains numéros de "La Pie".

Vous pouvez aussi nous donner votre adresse Internet : nous vous enverrons des informations sur notre travail, nos projets et l'école en général !

Je m'appelle :

J'habite :

Mon numéro de téléphone ou mon adresse Internet si je veux bien recevoir des informations de l'école :



3. Notre association USEP.

Nous avons aussi à l'école une association qui s'occupe du sport : c'est notre association U S E P. En fait, c'est une section de l'A. M. S. (Association Multi-Sports), une association du village qui organise des activités sportives pour tout le monde.

L'Usep est gérée par des enfants élus comme Maxime, Solène

Nous organisons des activités sportives, entre nous ou avec d'autres écoles. Des fois, nous préparons des activités pour des plus petits (des randonnées ou des usépiades par exemple). On nous prête aussi du matériel que nous ne pouvons pas nous acheter (comme du matériel d'escrime, par exemple, qui coûte très cher).

Le jeudi soir après l'école, aussi, on fait de l'Usep de 16h30 à 17h45. On y apprend des nouveaux sports ou on prépare le spectacle de la fin d'année.

Pour tous les coopérateurs,

Flora, Déborah

4. Notre coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est notre association à l'école. Elle est gérée par des enfants avec l'aide des adultes. Elle nous permet d'organiser des projets et des activités. Aussi, nous pouvons gérer de l'argent pour acheter du matériel ou faire des sorties.

Pour cela, nous nous réunissons dans toutes les classes (surtout chez les grands parce que c'est difficile de parler devant tout le monde pour les petits) et nous votons pour décider de ce que nous faisons. Les enseignants nous aident. Ils signent les chèques parce que ça, nous n'avons pas le droit de le faire (nous n'avons pas 18 ans !).

Dans l'école, trois possèdent la signature sur le compte ; on les appelle les mandataires : Annabelle, Marie-Laure et Rémi.



Septembre 2005... c'est la rentrée !



Les C.P. - CE2 de M^{me} GIRARD.



La campagne de fleurissement à laquelle la commune de Saint-Père-sur-Loire est très attachée, rencontre toujours autant de succès auprès de ses habitants qui ont, pour la 11^{ème} année consécutive, participé activement à l'embellissement de leur cadre de vie.



PALMARÈS 2005



1^{ère} catégorie A (Maisons avec jardin très visible de la rue, type très fleuri)

1. BAILLY Denis 31, rue des Pins

1^{ère} catégorie B (Maisons avec jardin visible de la rue, type paysager)

1. HURÉ Liliane 2, rue du Mériole

2^{ème} catégorie (Maisons avec décor floral installé sur la voie publique)

1. GUÉRIN Édouard 1, rue des Lilas

3^{ème} catégorie (Maisons avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique)

1. BILLAULT Odette 5, rue de Sologne

4^{ème} catégorie (Maisons n'entrant pas dans les catégories précédentes)

1. LEROUX Léone 107, rue de Paris

5^{ème} catégorie (immeubles collectifs et notamment H.L.M.)

1. LARUE Paulette 10, rue d'Anjou

1. BOSQUET Ginette 10, rue d'Anjou

6^{ème} catégorie (Hôtels, restaurants et cafés avec ou sans jardin)

1. Hostellerie du Château 4, rue de Paris

8^{ème} catégorie (Commerces, Bureaux, fleurissement visible de la rue)

1. BRICOMARCHÉ 127, rue de Paris

11^{ème} catégorie (Fermes fleuries)

1. DAUBRY Christian Ferme du moulin

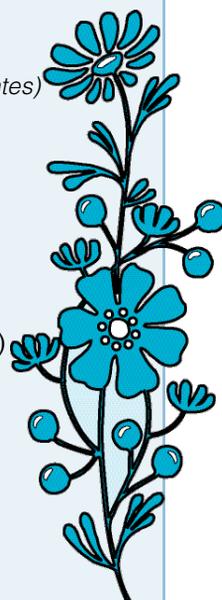
12^{ème} catégorie (Lieux d'accueil touristique)

1. GUERIN Édouard 2, rue de l'Église

2 maisons classées hors concours :

M. CHENUET Philippe 8, rue de Touraine

M. DAUBRY Jean-Pierre 10, rue des Roses



La cérémonie des récompenses s'est déroulée le mardi 15 novembre 2005, dans la salle polyvalente, rue du Docteur Ségelle, en présence de M. Jean BIDAULT, Maire, et des Membres de la Commissions du fleurissement.





Nouveau Recensement de la Population

La Loi L n° 2002 - 276 relative à la Démocratie de proximité (articles 156 à 158) a arrêté dans ses principes le changement des méthodes de collecte de recensement de la population.

Objectifs : Fournir, chaque année, des résultats sur la population et les logements, afin de mieux adapter les politiques économiques et sociales aux attentes des utilisateurs ; en clair :

- dénombrement de la population de la France
- description du caractère social et géographique de la population ;
- dénombrement et description des caractéristiques des logements.

Comment réover l'opération ?

Dès le mois de janvier 2004, une collecte " tournante " sera conduite, chaque année, sur 1/5 du territoire, avec une méthode adaptée à la taille de la commune. Les communes de moins de 10 000 habitants – la nôtre – seront réparties en 5 groupes, et chaque année, on procèdera au recensement exhaustif de la population des communes de l'un des groupes.

Ainsi, au bout de cinq ans, toutes auront été recensées.

Le recensement est assuré dans toutes les communes selon la méthode classique du dépôt-retrait de questionnaires auprès des habitants.

Confidentialité :

L'I. N. S. E. E. (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) assurera, sous le contrôle de la C. N. I. L. (Commission Nationale Informatique et Libertés) la stricte confidentialité des données individuelles collectives, qui ne peuvent être utilisées qu'à des fins strictement statistiques. Leur traitement et leur diffusion se feront de manière totalement anonyme.

Dans la pratique (pour les Habitants)

Le recensement ne change pas dans la pratique :

- visite d'un agent recruteur (tenu au secret professionnel)
- questionnaire à renseigner par l'habitant
- collecte des questionnaires renseignés ; gestion
- remise des questionnaires collectés à l'INSEE.



Conséquences espérées :

- produire des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements ;
- permettre d'assurer une collecte de qualité maximale ;
- rendre l'action locale publique ou privée plus efficace = faciliter les décisions politiques prospectives de gestion.

Pour notre commune, l'enquête de recensement "nouvelle formule", aura lieu, pour la première fois, en 2007, puis en 2012, puis en 2017, ...

Henri VESVRE



Les personnels bénévoles de la bibliothèque de Saint-Père-sur-Loire vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2006.

Nous souhaitons vous accueillir nombreux, cette année encore, petits et grands.

Papys et mamies, vous qui avez la garde de vos petits enfants pendant les vacances scolaires, venez nous voir ! Un livre procure, quelquefois, un moment de tranquillité, fort apprécié de tous.

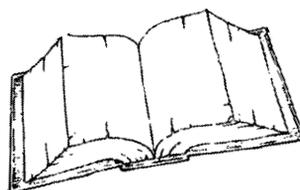
Grâce à la subvention municipale, notre budget nous permet d'acquérir des nouveautés, une centaine de volumes par an pour tout le monde.

Nous sommes à votre disposition :

- le lundi, de 15 h à 17 h
- le mercredi de 15 h à 17 h

Alors, n'hésitez pas à nous rendre visite : nous vous accueillerons avec plaisir et avec le plus de sympathie possible, dans une ambiance très conviviale.

Les responsables,



Les enfants de l'école, avides de connaissances.



Calendrier des Fêtes 2006

JANVIER	Samedi 7	Amicale : Représentation théâtrale
	Dimanche 8	Amicale : Représentation théâtrale
	Dimanche 22	École : Randonnée pédestre
FÉVRIER	Dimanche 12	Comité des Fêtes : Loto Saint-Valentin
MARS	Dimanche 19	A. M. S. & Joie, Forme et Santé : Randonnée Pédestre
AVRIL	Samedi 1 ^{er}	Amicale : Représentation théâtrale
	Dimanche 2	Club de l'Amitié : Loto
MAI	Jeudi 25	Jour de Loire
	Samedi 27	Comité des Fêtes : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
	Dimanche 28	Comité des Fêtes : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
JUIN	Samedi 24	Comité des Fêtes : Dîner champêtre - Brandon - Feu d'Artifice
	Dimanche 25	Guinguette
JUILLET	Dimanche 2	Comité des Fêtes : Rallye des Moissons
	Samedi 8	Club de l'Amitié : Loto
	Dimanche 9	Guinguette
	Dimanche 23	Guinguette
AOÛT	Dimanche 6	Guinguette
SEPTEMBRE	Dimanche 17	Comité des Fêtes : Vide-greniers (Aire de Loisirs)
OCTOBRE	Dimanche 8	Club de l'Amitié : Loto en soirée



Les C.P. - CE2 de M^{me} GIRARD



Une maison fleurie



Une maison fleurie



Une maison fleurie



- Du ski pendant une semaine en février pour 36 de nos licenciés à l'Alpe du Grand Serre.